

SESSION EXTRAORDINAIRE DU 08 JUILLET 2020 à 18 heures.

Date de convocation : 03 JUILLET 2020.

Affiché le : 09 JUILLET 2020.

L'an **DEUX MIL VINGT**, le **08 JUILLET**, à **18 heures**, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la **Mairie**, à **huis clos**, sous la présidence de **Monsieur Francis CIPIERRE, Maire**, conformément à l'article L 2121/10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : **CIPIERRE Francis. FARNIER Isabelle. CARISTAN Yves. DUBREUIL Pascal. MICOURAUD Laurence. LEBOURGEOIS Laurent. DAUMENS Daniel. BALLOUT Jean-Paul. BUFFAT Virginie.**

EXCUSE : **BODDART Francis ayant donné pouvoir à CIPIERRE Francis
DUVERNEUIL Dominique ayant donné pouvoir à FARNIER Isabelle**

SECRÉTAIRE : **FARNIER Isabelle est élue secrétaire**

Francis CIPIERRE donne lecture du procès-verbal de la session 22 Juin 2020. Le procès-verbal est adopté et signé par tous les membres présents.

DELIBERATION N° 2020 / 024 – MARCHE GENDARMERIE/ NOUVELLE ATTRIBUTION LOT N°14 ELECTRICITE

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation, selon la procédure adaptée a été lancée pour le réaménagement et l'extension de la gendarmerie. Un appel d'offre a été lancé le 24 Décembre 2019.

Il présente le déroulement de cette consultation qui comprend 14 lots et les critères pondérés de jugement des offres et précise qu'aucune offre n'a été reçue, dans les délais impartis.

Une renégociation de 08 lots a eu lieu, il présente le tableau d'analyse des offres réalisé par Monsieur BLONDIAUX Pierre représentant de la SARL DODEMAN et fait part de l'avis émis par la Commission Communale d'Appel d'Offres (CCAO) réuni le 12 JUIN 2020.

Par délibération en date du 22 JUIN 2020, le Conseil Municipal a retenu des entreprises pour les 14 lots du marché gendarmerie

Suite au désistement de l'entreprise B-Electric en date du 03 Juillet 2020 pour le lot N°14 électricité à cause d'un planning chargé et d'un manque d'effectif, le marché étant non signé avec le candidat. Il y a lieu de retenir une autre entreprise

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de retenir : l'entreprise arrivée deuxième qui est d'accord pour récupérer le lot N°14 électricité et dont l'offre proposée reste pertinente puisqu'elle a moins de 3% d'augmentation.

- Lot N°14 : ELECTRICITE l'entreprise JME domiciliée à 24460 Château Levêque pour un montant de 96 549.50€ HT soit 115 859.40€ TTC

Suite à la modification du marché le montant global du marché est désormais de 1 673 921,80 € HT soit 2 008 706,15 € TTC.

- Autorise Monsieur Le Maire à signer les marchés correspondants et toutes pièces nécessaires à son exécution.
- Mandate Monsieur Le Maire à signer tout avenant et toutes pièces administratives, comptables et financières afférentes à ce marché.

QUESTIONS DIVERSES

- BAIL LE GRILLON

Le loyer actuel du Grillon est de 512€ TTC sans la TVA. Il est proposé que le futur repreneur ait un loyer de 550€ HT dès la signature du bail commercial du Grillon. Ce loyer serait augmenté à partir du 01 Janvier 2021, il passerait à 650€ HT.

Le futur repreneur souhaite louer en plus du Grillon la maison Laville situé à côté. Le loyer de ce local est estimé à 250€ TTC, il serait non assujetti à la TVA.

Le Grillon et le local seront différenciés par deux baux différents.

- TRAVAUX LE GRILLON

En vue de l'achat du Grillon, la commune souhaite faire des travaux. Laurent LEBOURGEOIS a fait faire 3 devis pour remplacer les fenêtres, celles-ci seront à double vitrage. Il va se rendre sur place avec Jean-Paul BALLOUT faire du repérage pour les WC du restaurant concernant la mise aux normes PMR.

- MAISON MEGE

Deux visites ont eu lieu au sein de la Maison Mège située au Bourg 6 avenue Jacques Hermant. La première visite concerne une famille de 5 personnes qui est venue visiter la maison début Juillet et la seconde visite concerne 2 personnes habitant en région parisienne qui souhaitent se rapprocher de leur famille.

La famille doit rappeler si la maison les intéresse. Pour la seconde visite, la personne qui est venue visiter était très enthousiaste, elle souhaite pouvoir installer sa famille rapidement.

Le mode de chauffage de la maison a été évoqué, cette dame souhaiterait savoir s'il est possible de mettre un poêle à bois au sein de la maison au lieu des radiateurs. Laurent LEBOURGEOIS va se renseigner sur les possibilités de changement de chauffage et demander des devis.

- SDE24

Une réunion avec le SDE a eu lieu avec M. Le Maire et M. Caristan Yves 2^{ème} adjoint afin de clarifier les projets en cours sur la commune. Il a été évoqué le fait qu'il n'est pas possible de limiter le nombre de lampadaire sur la commune en revanche, la possibilité de modulation de l'éclairage est possible. Cela sera étudié ultérieurement pour chaque secteur équipé.

Pour la route du Combillou, le projet d'éclairage public ne concernait que le début de la route, il a donc été décidé lors de cette réunion de l'abandon du projet sur ce secteur car en l'état actuel des constructions ce projet ne semble pas pertinent. Il a donc été prévu de laisser des réserves pour une future implantation mais il n'y aura pas de lampadaire pour le moment. L'enfouissement du réseau aura en revanche bien lieu.

Pour les Farges, le secteur est vétuste en terme d'éclairage public car la zone possède une vieille armoire. L'enfouissement du réseau aura bien lieu ainsi que l'installation de l'éclairage public.

- CONCERT DU 05 JUILLET 2020

60 entrées ont été répertoriées pour ce concert ce qui a couvert les frais engendrés. Le concert était une réussite musicale. Le protocole de sécurité a été parfaitement mis en place et respecté par les visiteurs.

- LOCAL FOUR A CHAUX

M. et Mme BOURROU louent actuellement le petit local situé à côté de chez eux et qui appartient à la Mairie. Ils ont demandé à mettre une dalle de récupération des eaux pluviales. Ils proposent d'éventuellement racheter ce local. La proposition est à étudier.

- REMERCIEMENTS COUTURIERES

Afin de remercier les couturières qui ont confectionnés les masques pendant le COVID, il est proposé d'organiser un pot au mois de septembre.

DELIBERATION N° 2020 / 024 – MARCHE GENDARMERIE/ NOUVELLE ATTRIBUTION LOT N°14 ELECTRICITE

La séance est levée à 19h30

Liste des membres présents : CIPIERRE. FARNIER. CARISTAN. DUBREUIL. MICOURAUD.. LEBOURGEOIS. DAUMENS. BALLOUT. BUFFAT.

<i>Noms</i>	<i>Signatures</i>	<i>Observations</i>
CIPIERRE Francis		
FARNIER Isabelle		Secrétaire de séance
CARISTAN Yves		
DUBREUIL Pascal		
MICOURAUD Laurence		
DUVERNEUIL Dominique	P.P	
BODDART Francis	P.P	
LEBOURGEOIS Laurent		
DAUMENS Daniel		
BALLOUT Jean-Paul		
BUFFAT Virginie		